

SORTIR DE LA LISTE GRISE DU GAFI

La piste de la digitalisation financière

P3



CRISE LIBYENNE

Les États-Unis saluent la réunion ministérielle du mécanisme tripartite

P3

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

30 martyrs dans un nouveau massacre

P11

Education nationale

**Prolongation des délais d'inscription
en première année primaire**

P2

CNR

Les retraités nés en juin appellés à renouveler leurs documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a invité, hier dans un communiqué, les bénéficiaires de pensions et d'allocations, nés au mois de juin, à renouveler leurs documents justificatifs durant ce mois, dans le cadre du renouvellement annuel des documents justificatifs. "Les retraités concernés par cette opération sont également invités à privilégier l'utilisation de l'application mobile "Retraite Dz" qui permet un renouvellement simple et rapide, sans avoir à se déplacer aux agences locales", a précisé la même source. Dans le même sillage, "la CNR a rappelé deux méthodes simples pour renouveler les documents, à savoir l'application mobile "Retraite Dz", qui constitue l'option la plus simple, permettant aux retraités d'effectuer l'opération à distance sans avoir à se déplacer, ou bien se rendre à l'agence locale". Concernant la retraite directe, la reconnaissance faciale "R-Face" sera utilisée pour s'assurer que le bénéficiaire est bien en vie. Quant aux bénéficiaires de la pension de réversion, ils doivent s'identifier via la même technique avant de scanner directement les documents requis via l'appareil photo de leur téléphone", selon la même source.

"Une notification de confirmation sera envoyée via l'application +Retraite Dz+ une fois l'opération réussie", a ajouté le communiqué.

Dans le cadre de "l'amélioration des services administratifs et de la simplification des procédures au profit des retraités, la CNR adopte une stratégie structurée de renouvellement périodique des documents justificatifs, chaque retraité étant invité à effectuer cette opération une fois par an, au mois de sa naissance". Pour le renouvellement annuel de la pension directe, "le retraité doit fournir une fiche familiale d'état civil avec mention marginale ou un certificat de vie pour les retraités célibataires.

Cependant, pour les bénéficiaires de pension de réversion, les documents à renouveler varient selon le cas", a ajouté la même source. Dans le cas d'une veuve, "il faudra présenter un certificat de non-remariage et une fiche familiale d'état civil avec mention marginale. La fille orpheline majeure doit, quant à elle, fournir un certificat de non-mariage et une attestation de non-activité professionnelle rémunérée. Concernant les orphelins majeurs, il faut présenter un certificat de scolarité pour les moins de 21 ans, et une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans".

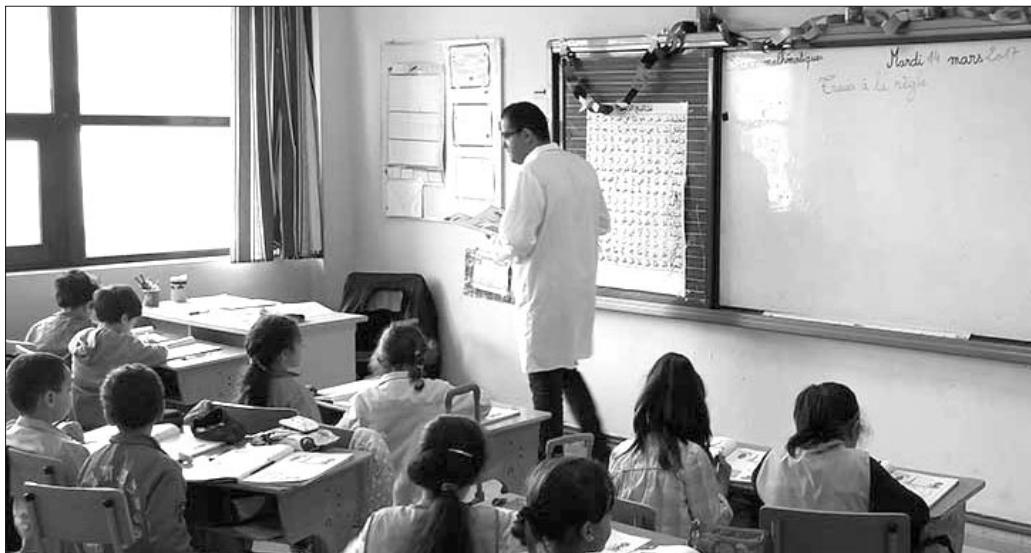
S'agissant des descendants, "il est nécessaire de fournir une fiche familiale de l'état civil avec mention marginale (en vie), tandis que pour les enfants présentant une inaptitude au travail, une attestation de non-activité professionnelle rémunérée et une fiche familiale de l'état civil avec mention marginale doivent être présentées", selon la même source.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Prolongation des délais d'inscription en première année primaire

Cette opération se fera exclusivement via la plateforme numérique du fait qu'elle "garantit l'équité sociale". La généralisation et l'accélération de l'opération permet de réduire l'inégalité, de favoriser l'émergence du principe de la méritocratie et d'encourager une compétition juste entre les élèves.



Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé la prolongation des délais d'inscription en première année primaire jusqu'au 15 juin. Lors d'une conférence de presse tenue, hier, après avoir donné le coup d'envoi des épreuves du Brevet d'enseignement moyen depuis le CEM Mohamed Boudiaf dans la wilaya de Ghardaïa, M. Saâdaoui a déclaré que les inscriptions en première année primaire sont prolongées jusqu'au 15 juin, précisant qu'elles se feront exclusivement via la plateforme numérique, car elle "garantit l'équité sociale". Répondant à une question sur l'évaluation des acquis, il a expliqué que ce processus est encore récent et à ses débuts, et qu'il a été récemment étendu à deux autres cycles.

Par ailleurs, M. Saâdaoui a rappelé que son secteur mise sur le projet de la qualité de l'enseignement, fondé sur plusieurs axes. Le premier étant les infrastructures, qu'il faut, selon lui, adapter aux objectifs pédagogiques, notamment en les rendant aptes à l'intégration numérique. Il a également mis l'accent sur le rôle de l'enseignant et la nécessité d'attribuer chaque matière à un professeur spécialisé, un objectif que son secteur s'efforce d'atteindre grâce aux écoles normales supérieures, à la formation continue, et à l'accompagnement administratif visant à assurer une gestion efficace des établissements

pour offrir un environnement scolaire adéquat. Dans le même ordre d'idées, le ministre a évoqué l'axe des programmes actuellement en cours d'étude par le Comité national pour la qualité de l'enseignement, précisant que les résultats des travaux relatifs à la troisième année primaire seront bientôt dévoilés comme première étape. En ce qui concerne le Brevet d'enseignement moyen (BEM), M. Saâdaoui a indiqué que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour que les élèves passent l'examen dans des conditions pédagogiques favorisant une compétition positive, dans le cadre des mécanismes d'évaluation après quatre années d'enseignement moyen. Il a également affirmé que son département veille à offrir les meilleures conditions à tous les candidats, y compris les personnes en situation de handicap, au nombre de 1582, les patients hospitalisés, ainsi que les enfants de la communauté nationale à l'étranger revenus au pays, qui ont bénéficié de sujets adaptés.

Pour ce qui est du dossier de la numérisation du secteur de l'éducation nationale, le ministre a indiqué que cette opération permet de consolider et de renforcer l'égalité des chances à l'école et l'équité sociale.

La généralisation et l'accélération de l'opération permet de réduire l'inégalité, de favoriser l'émergence du principe de la méritocratie et d'encourager une compétition juste entre les élèves, a-t-

il expliqué, avant d'appeler les parents d'élèves à inscrire leurs enfants sur la plateforme numérique mise en place par le secteur de l'éducation pour les nouveaux élèves en première année scolaire. Concernant la qualité du système éducatif, le ministre a estimé qu'elle constitue l'un des principaux facteurs permettant de garantir l'égalité des chances et que le secteur s'est résolument tourné vers un avenir où la technologie vise non seulement la performance du système éducatif mais aussi l'épanouissement et la réussite de l'élève. Le secteur de l'éducation poursuit son cheminement vers l'avènement d'un système éducatif de qualité, fortement numérisé, inclusif, innovant et à même de préparer les jeunes à relever les défis de demain, a-t-il fait remarquer à ce propos. "Nous nous attelons à soutenir par la formation spécialisée les enseignants dans des écoles de formation supérieure, afin de permettre l'émergence d'enseignants compétents", a soutenu le ministre en précisant qu'un système éducatif de qualité est tributaire d'une meilleure formation de l'enseignant dans la pratique pédagogique.

Enfin, le ministre a rappelé que 826 970 candidats sont inscrits à l'examen du Brevet d'enseignement moyen, dont 814 523 scolarisés et 12 447 libres, répartis sur 3 070 centres d'examen.

Ali.C

AÏD EL ADHA

Mise en garde contre les risques du kyste hydatique

Le ministère de la Santé a mis en garde, hier dans un communiqué, les citoyens contre les risques de contracter le kyste hydatique lors du sacrifice lié à l'Aïd El Adha. "Le ministère de la Santé invite tous les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination", a précisé le communiqué. A cet effet, le ministère exhorte les citoyens à "prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire", mais dans le cas où le contrôle n'est pas possible, il recommande d'"examiner avec précaution les abats (foie, poumons, cœur) et les autres viscères du sacrifice à la recherche des kystes ou vésicules (bulles d'eau)". Il recommande également, d'"enlever les kystes s'il s'agit d'un ou de deux kystes, en pre-

nant les précautions pour ne pas les percer". En cas d'une grande infestation (plusieurs kystes étendus), "il faut détruire l'organe en l'enterrant profondément (50 cm) ou en l'incinérant et ne pas le jeter avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants), bien bouillir les abats", ajoute-t-on de même source. Le ministère déconseille, par ailleurs, d'"abandonner dans la nature les organes du sacrifice, particulièrement les abats qui portent des bulles d'eau, apportant à nettoyer et désinfecter les lieux d'abattage par de l'eau de javel 12 diluée au 1/10 (01 dose d'eau de javel 12 pour 09 doses d'eau) et collecter l'ensemble des déchets dans des sacs étanches, ne les déposer que dans les endroits dédiés (poubelles) et les faire sortir pendant les horaires d'enlèvement des déchets".

D'autre part, le ministère rappelle les règles d'hygiène élémentaires, appelant à se laver les mains avant et après les repas, laver les légumes avant leur consommation, se laver les mains après avoir caressé les animaux. Le kyste hydatique ou hydatidose est une maladie parasitaire, contagieuse, caractérisée par le développement chez l'homme, le plus souvent au niveau du foie ou du poumon, de la forme larvaire d'un ver appelé Ténia ou Echinococcus granulosus, rappelle le ministère, précisant que cette maladie qui est asymptomatique à son début n'est le plus souvent diagnostiquée qu'au stade de complications (apparition de kystes dans les organes) et nécessite alors une intervention chirurgicale souvent lourde et complexe.

R.N

SORTIR DE LA LISTE GRISE DU GAFI

La piste de la digitalisation financière

L'Algérie accélère la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique, avec pour objectif central la réduction de l'usage des espèces dans les transactions quotidiennes et la promotion des moyens de paiement électroniques.

Cette initiative s'inscrit dans le vaste chantier de modernisation du système bancaire et financier engagé par les autorités. Il s'agit également de la volonté de sortir « liste grise » du GAFI (Groupe d'action financière), où le pays figure depuis octobre 2024 en raison de faiblesses dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Après la promulgation du règlement fixant les conditions de création et d'agrément des prestataires de services de paiement (PSP), publié au Journal officiel N° 28, la Banque d'Algérie (BA) revient avec une instruction fixant les conditions d'exercice de ces nouveaux acteurs.

L'instruction n° 03-25 du 27 mai 2025, publiée par la régulatrice, comprend en effet l'ensemble des conditions requises pour exercer l'activité de prestataires de services de paiement, qui vont jouer un rôle stratégique dans l'inclusion financière et la digitalisation des services bancaires. Le document a pour objet « de déterminer les éléments d'informations ainsi que les documents constitutifs du dossier joint à l'appui de la demande d'autorisation de constitution ou d'agrément des prestataires de services de paiement (PSP) », peut-on lire dans l'instruction.

Pour obtenir l'agrément, le PSP doit notamment présenter « l'indication des services de paiement envisagés et leur éventuel impact sur la réduction de l'utilisation des espèces et le renforcement de l'inclusion financière».

L'objectif est donc clair. Il intervient dans le cadre de l'ambition de l'Algérie de réduire l'utilisation du cash dans les transactions financières quotidiennes des citoyens et des entreprises et de favoriser le recours aux moyens de paiement électroniques. Cette réforme globale vise non seulement à dynamiser l'économie formelle, mais aussi à tarir les sources d'alimentation du marché parallèle de la devise, l'un des facteurs ayant conduit à la mise sous surveillance de l'Algérie par le GAFI.



Pour la concrétisation de cet objectif, les prestataires de services de paiement sont considérés comme un moyen efficace. L'instruction de la Banque d'Algérie est bien plus qu'un simple cadre réglementaire. Il s'agit plutôt d'une initiative majeure visant à encadrer l'activité de ces prestataires, tout en renforçant la sécurité et la transparence des transactions financières. Le règlement encadrant les PSP devra aussi instaurer plus de confiance parmi les utilisateurs des services de paiement électronique.

À ce propos, selon le document publié par la Banque d'Algérie, les PSP doivent, par exemple, définir leurs obligations « relatives à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement

de la prolifération des armes de destruction massive ».

La création des prestataires de services de paiement est en réalité l'une des multiples mesures annoncées ou mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et de la dualité de change dans le pays.

Les deux premiers secteurs ciblés par l'ensemble de ces mesures sont ceux de l'immobilier et de l'automobile, véritables réceptacles de l'argent issu des activités illégales et informelles. La Loi de finances pour 2025 interdit l'utilisation du paiement en espèces et impose le chèque ou le virement pour quatre types de transactions, dont justement l'immobilier et l'automobile.

Synthèse : R.N

CRISE LIBYENNE

Les États-Unis saluent la Réunion ministérielle du Mécanisme tripartite

Les États-Unis ont exprimé leur satisfaction quant à la coordination en cours entre l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte en vue de « renforcer l'apaisement » en Libye, dans le cadre des efforts diplomatiques visant à rétablir la stabilité dans ce pays en crise. Cette déclaration fait notamment référence à la réactivation du mécanisme des pays voisins de la Libye, mis en place pour contenir la situation dans ce pays meurtri, à travers des mesures telles que la tenue d'élections générales, le retrait progressif des combattants étrangers et la fin des ingérences étrangères.

Dans une publication diffusée avant-hier sur la plateforme X (anciennement Twitter), l'ambassade des États-Unis au Caire a déclaré :

« Les parties libyennes doivent s'engager à empêcher toute forme de violence, à protéger les civils et à reprendre le dialogue en vue de bâtir un avenir stable et prospère. »

Ces objectifs sont partagés par les pays voisins de la Libye, qui sont directement concernés par l'instabilité persistante, les conflits internes et l'activité des milices armées qui affaiblissent durablement le pays.

La réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins concernant la crise en Libye, tenue samedi au Caire, a appelé à accélérer le règlement de la crise libyenne et à mettre fin à la division politique pour « éviter une nouvelle escalade, la propagation de la violence et du terrorisme et l'extension du conflit », affirmant que « la sécurité de la Libye participe de la sécurité des pays voisins ».

Dans le communiqué conjoint sanctionnant les travaux de la réunion, les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Egypte et de la Tunisie ont renouvelé leur appel à l'ensemble des parties libyennes à « faire preuve de la plus grande retenue » et à « cesser immédiatement toute escalade » afin de « préserver l'intégrité du peuple libyen frère », et ce, au vu des « graves » développements en cours en Libye et de l'évolution de la situation sécuritaire dans la capitale Tripoli. Lors de cette réunion, les ministres sont convenus de « poursuivre la coordination entre les trois pays et les Nations Unies pour évaluer la situation en Libye, échanger les vues sur l'avenir du paysage politique libyen et définir les modalités de coopé-

ration pour garantir la sécurité, la stabilité et le développement dans la région », selon le communiqué.

Le texte réaffirme l'importance de faire prévaloir les intérêts du peuple libyen frère, de préserver ses capacités et ses biens, et de parvenir à un consensus entre toutes les parties libyennes, sous l'égide des Nations Unies et avec l'appui des pays voisins, en vue de mettre fin à la division et de faire avancer le processus politique en Libye vers l'unification des institutions et la tenue simultanée des élections législatives et présidentielles ».

Les ministres ont en outre insisté sur « la nécessité d'accélérer le règlement de la crise libyenne et de mettre fin à la division politique pour éviter une nouvelle escalade, la propagation de la violence et du terrorisme et l'extension du conflit », soulignant, à cet égard, que « la sécurité de la Libye participe de la sécurité des pays voisins ». A ce titre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité pour les Libyens de « s'approprier le processus politique dans ce pays », affirmant que « la solution politique doit être inter-libyenne et émaner de la volonté

et du consensus de toutes les composantes du peuple libyen frère, avec le soutien des Nations Unies, dans le respect des intérêts du peuple libyen sans exclusivité ». Ils ont également réaffirmé leur rejet de toute forme d'ingérence étrangère en Libye « susceptible d'attiser les tensions internes et de prolonger la crise libyenne, menaçant ainsi la sécurité et la stabilité de la Libye et des pays voisins », insistant sur la nécessité de « poursuivre le soutien aux efforts du Comité militaire mixte (5+5) pour consolider le cessez-le-feu en vigueur, assurer le retrait de toutes les forces étrangères, combattants étrangers et mercenaires dans un délai déterminé, et réunifier les institutions militaires et sécuritaires, en accord avec les démarches en cours aux niveaux onusien, africain, arabe et méditerranéen ».

Les ministres ont aussi souligné l'importance de tenir des réunions périodiques du Mécanisme tripartite des pays voisins, convenant de tenir sa prochaine réunion ministérielle en Algérie, puis en Tunisie avant la fin de l'année en cours. R.N

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Abdelkader Bengrina critique certaines dispositions de la loi

ors d'un rassemblement à Oran sous le slogan « Mobilisation économique : un enjeu de souveraineté », le président du Mouvement El bina, Abdelkader Bengrina a réaffirmé le soutien de son mouvement aux efforts de lutte contre la corruption et les spéculations nuisibles à l'économie nationale. Toutefois, il a émis des réserves quant à certaines lois pénales, notamment celles liées à la lutte contre la spéculation. Il a jugé les sanctions disproportionnées, faisant allusion aux peines allant jusqu'à 15 ans de prison infligées à des commerçants de produits de grande consommation comme la banane et le café, estimant que cela pourrait nuire à la dynamique économique.

Bengrina a défendu l'organisation du marché, le contrôle de la qualité et la régulation des prix par la concurrence, tout en appelant à prendre en compte le contexte national et la stabilité sociale. Il a salué les directives du président Abdelmadjid Tebboune en faveur des jeunes entrepreneurs pratiquant l'importation individuelle (le commerce dit de « kabba »), y soulignant un moyen de lutter contre les circuits parallèles.

Il a plaidé pour une mobilisation économique visant à renforcer la souveraineté nationale, en facilitant l'action des acteurs économiques et en réduisant les blocages bureaucratiques qui freinent l'investissement. Il a appelé à mieux exploiter les ressources nationales, en passant de la simple possession à la transformation industrielle et à la création de valeur ajoutée.

Critiquant la dépendance excessive à l'exportation de matières premières (phosphate, fer, gaz), il a souligné le potentiel du pays dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'économie verte et de l'industrie.

Enfin, Bengrina a dénoncé une campagne déstabilisatrice ciblant l'Algérie, financée de l'étranger et menée selon lui par des pays supposés amis, suggérant implicitement les Émirats arabes unis et le Maroc.

Ab.N

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

e président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, ainsi qu'au rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur la création, l'organisation et le fonctionnement de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, ainsi qu'au rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation », lit-on dans le communiqué.

APS

FINANCES

La BDL lance son application du m-paiement

La Banque de Développement Local (BDL) a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement de son application de paiement mobile (m-paiement), permettant d'effectuer des transactions par scan de QR code. Baptisée "Wimpay BDL", cette application permet aux utilisateurs de régler leurs achats en scannant un QR Code, et d'effectuer des transferts d'argent "en toute simplicité et sécurité".

Parmi les avantages offerts par cette application, la mise à jour immédiate du solde du compte après chaque transaction, ce qui permet de suivre et de contrôler en permanence les transactions financières, avec des notifications automatiques envoyées à chaque transaction.

L'application, affiliée au réseau DZMobipay, est destinée aussi bien aux particuliers qu'aux commerçants, aux professionnels et aux entreprises du droit algérien, selon le communiqué, précisant qu'il suffit, pour s'inscrire, de disposer d'un compte courant, de fournir une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides, avant de signer un contrat d'adhésion auprès de son agence domiciliaire.

R.E

CHINE

L'activité manufacturière se contracte pour le deuxième mois de suite

L'activité manufacturière chinoise s'est contractée en mai pour le deuxième mois consécutif, en dépit de la trêve commerciale conclue entre Pékin et Washington, selon des données officielles publiées samedi. L'indice des directeurs d'achat (PMI), baromètre du monde industriel, s'est établi à 49,5 en mai, selon le Bureau national des statistiques (BNS). Un indice supérieur à 50 témoigne d'une croissance de l'activité manufacturière et, en déca, d'une contraction.

Le PMI de mai est légèrement supérieur à celui d'avril (49), période où l'activité manufac-

turière chinoise s'était contractée une première fois après avoir connu en mars son taux de croissance le plus élevé en un an. L'indice PMI non manufacturier, qui mesure l'activité du secteur des services, s'est établi à 50,3, contre 50,4 en avril.

Les Etats-Unis et la Chine sont convenus en

mai de suspendre pendant 90 jours les droits de douane qu'ils s'imposaient mutuellement,

une désescalade surprise en pleine guerre

commerciale obtenue au terme de pourpar-

lers à Genève. Dans le cadre de la trêve

commerciale, les deux puissances mondiales

se sont mises d'accord pour ramener leurs

droits de douane respectivement de 145% à

30% sur les produits chinois et de 125% à

10% sur les produits américains.

R.E

DROITS DE DOUANE

Tokyo annonce des progrès dans les discussions avec Washington

Le Japon et les Etats-Unis ont fait des progrès dans leurs négociations commerciales, convenant de tenir de nouvelles discussions avant le sommet du G7 le mois prochain, a déclaré samedi le ministère japonais des Affaires étrangères. "Les discussions en vue de parvenir à un accord ont progressé", a indiqué le ministère dans un communiqué, soulignant que "le Japon et les Etats-Unis (avaient) atteint une bonne compréhension mutuelle de leurs positions respectives". Lors de discussions à Washington entre le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick, et le négociateur de Tokyo, Ryosei Akazawa, ce dernier a insisté pour que les Etats-Unis reconduisent leur série de mesures tarifaires", a ajouté le communiqué. Les deux parties sont convenues de tenir de nouvelles discussions en vue d'un accord avant le sommet du G7 en juin au Canada, selon Tokyo.

ENTREPRISES

Plaidoyer pour la création de structures dédiées à la cybersécurité

Le renforcement de la résilience des systèmes d'information constitue, aux yeux du président de l'UAR, "un enjeu stratégique pour tous les secteurs, en particulier celui des finances, marqué par l'interconnexion des systèmes, le développement des moyens de paiement et la gestion d'une grande masse de données".



Des experts et professionnels ont appelé, samedi à Alger, à l'adoption d'une approche stratégique en matière de cybersécurité au sein des entreprises, notamment dans le secteur financier, plaidant pour la mise en place de structures exclusivement consacrées à la sécurité des systèmes d'information. Intervenant lors d'un atelier intitulé "La sécurité des systèmes d'information dans le circuit financier : de la résilience à la régulation", organisé par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et l'Association des anciens de l'Institut de l'économie douanière et financière (2AIEDF), les participants ont souligné la nécessité, dans un contexte de transition vers le numérique, de créer des Centres des opérations de sécurité (SOC) afin de faire face à la complexité croissante des menaces cybernétiques.

Le président de l'UAR, M. Youcef Benmicia, a estimé que le renforcement de la résilience des systèmes d'information constitue "un

enjeu stratégique pour tous les secteurs, en particulier celui des finances, marqué par l'interconnexion des systèmes, le développement des moyens de paiement et la gestion d'une grande masse de données". Il a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie globale de gestion des cyber-risques, incluant des mesures de prévention et de protection, des plans de continuité d'activité et des solutions d'assurance adaptées. Il a, en outre, mis en garde contre les cyber-risques auxquels sont exposées les institutions financières, à l'instar de leurs homologues internationales, citant notamment les attaques par logiciels malveillants, le sabotage des systèmes ou encore le vol de données, pouvant entraîner des interruptions d'activité ou des pertes financières. Pour sa part, le P-dg de la Société industrielle algérienne de télécommunications (Sitel), M. Mourad Sidane, a insisté sur la nécessité d'anticiper les risques tels que le piratage, le vol de données ou les demandes de rançon, à travers la mise en place de SOC dans chaque

entreprise, particulièrement dans le secteur financier. Animés par des analystes et des ingénieurs en sécurité, ces centres disposent d'outils de surveillance leur permettant de détecter, analyser et prévenir les attaques informatiques, a-t-il expliqué. Il a également souligné l'importance de la coordination entre ces structures pour former un véritable "bouclier digital" contribuant à la protection de l'économie nationale. M. Sidane a salué le cadre juridique algérien en matière de cybersécurité, estimant que la sécurité informatique relève de la responsabilité de chaque entreprise, tout en devant être confiée à des spécialistes.

De son côté, Mme Bouchera Bibi Triki, consultante en TIC, a appelé à l'adoption de politiques de sécurité alignées sur les objectifs stratégiques des entreprises. Elle a aussi insisté sur la nécessité de prévenir les cyber-risques internes par la sensibilisation et la formation du personnel.

Synthèse : S.A.K

A l'issue de ces pourparlers, M. Akazawa a déclaré à des médias nippons qu'il avait exigé que les mesures tarifaires soient "immédiatement réexaminées", affirmant que si les discussions "allaient dans ce sens, alors nous pourrions nous mettre d'accord, autrement, il serait difficile de parvenir à un accord". M. Bessent a pour sa part souligné auprès de M. Akazawa "l'importance d'aborder les mesures tarifaires et non tarifaires, d'augmenter les investissements et de travailler ensemble", a déclaré dans un communiqué le département du Trésor. Le Japon est visé depuis début avril, à l'instar d'autres pays, par des taxes douanières américaines de 10%, mais aussi par des surtaxes de 25% sur l'automobile et l'acier. Or, l'automobile a représenté l'an dernier environ 28% des exportations japonaises à destination des Etats-Unis, et représente un emploi sur huit dans le pays. Dans cette guerre commerciale, lancée par l'administration Trump, le Japon est égale-

ment menacé d'une surtaxe "réciproque" de 24% sur toutes ses exportations, mise en pause jusqu'à début juillet. Le PIB de la quatrième économie mondiale s'est contracté de 0,2% au premier trimestre 2025 alors que l'inflation était de 3,5% sur un an en avil.

Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi son intention de doubler les droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, les portant à 50%, une mesure visant à protéger davantage l'industrie du pays face à la concurrence étrangère. Il a fait cette annonce lors d'une visite à une usine d'U.S. Steel à West Mifflin, en Pennsylvanie, où un partenariat de 14 milliards de dollars entre U.S. Steel et Nippon Steel du Japon a été dévoilé. "Nous allons imposer une augmentation de 25%. Nous allons passer de 25% à 50% les droits de douane sur l'acier importé aux Etats-Unis", a déclaré M. Trump, cité par des médias locaux. "(Cela) renforcera encore plus la sé-

curité de l'industrie sidérurgique américaine. Personne ne pourra contourner cela."

Plus tard, M. Trump a confirmé cette décision dans un post sur sa plateforme Truth Social, précisant que le nouveau taux entrerait en vigueur le 4 juin. "Nos industries de l'acier et de l'aluminium reviennent comme jamais auparavant." L'administration Trump avait déjà imposé des droits de douane massifs de 25% sur toutes les importations d'acier et d'aluminium le 12 mars, suscitant de vives critiques de la part de l'industrie automobile américaine. Le Canada avait répondu par des mesures de rétorsion immédiates, tandis que l'Union européenne avait également annoncé des contre-tarifs avant de finalement les retirer. Des médias locaux ont souligné que cette hausse tarifaire pourrait entraîner une augmentation des prix des produits à base de métal, notamment les automobiles, les conserves et les équipements industriels.

R.E



BORDJ BOU ARRERIDJ

777 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis 2022



Pas moins de 777 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj depuis 2022 au 18 mai courant, a-t-on indiqué mercredi dans un communiqué des services de la wilaya. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de soutien au développement durable du secteur agricole en tant

que secteur économique stratégique dans le programme du gouvernement, selon le communiqué. Le programme de raccordement a concerné les exploitations des communes de Djaafra, Bordj Zemoura, Ras El Oued, Bir Kasdali, Ain Taghrout et El Hamadia, selon la même source. Selon la même source, les autorités publiques œuvrent à accélérer

le rythme de raccordement des exploitations agricoles à l'énergie électrique qui constitue un facteur d'amélioration de la production et de l'efficacité dans l'utilisation des ressources à l'heure des changements climatiques et défis économiques actuels afin de développer les filières agricoles, notamment de l'arboriculture fruitière et les élevages de bovins et de

volailles. Parallèlement à ces actions, 1.660 autorisations de fonçage de puits agricoles ont été accordées pour exploiter les potentialités naturelles importantes de la wilaya, développer les diverses filières agricoles et générer des emplois afin de placer la wilaya parmi les wilayas leaders dans la production agricole et animale, a-t-on encore indiqué.

MOSTAGANEM**Arrivée d'un navire chargé d'ovins importés d'Espagne**

Un navire transportant 8.898 moutons en provenance d'Espagne a accosté, samedi au port commercial de Mostaganem, a-t-on appris d'un communiqué des services de la wilaya. Il s'agit de la troisième cargaison de ce type arrivée à Mostaganem, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la disponibilité des moutons de sacrifice et à garantir la stabilité du marché national à l'approche de l'Aïd El-Adha.

Dès l'arrivée du navire au quai, les services concernés, en coordination avec les équipes vétérinaires et de contrôle, ont immédiatement entamé les procédures de décharge et d'inspection sanitaire, précise le communiqué. Il a été confirmé que la cargaison est conforme aux normes sanitaires et vétérinaires en vigueur, assurant ainsi la salubrité et la qualité du cheptel avant son orientation vers les circuits de distribution prévus.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem avait déjà réceptionné une première cargaison de 7.800 moutons, le 7 mai dernier, suivie d'une deuxième cargaison de 6.750 moutons, le 16 mai, toutes en provenance d'Espagne, est-il souligné dans le communiqué.

AÏD EL-ADHA/ AID DEFLA**Une soixantaine de vétérinaires mobilisés pour le contrôle des moutons**

Une soixantaine de vétérinaires ont été mobilisés par la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya d'Aïn Defla pour assurer le contrôle de la santé des moutons au niveau des points de vente et des abattoirs en prévision de l'Aïd El-Adha, a-t-on appris, jeudi, auprès des services concernés. Les services de la DSA ont mobilisé 40 brigades mobiles comptant 44 vétérinaires relevant du secteur public, en vue d'assurer le contrôle sanitaire des moutons au niveau des points de vente et des abattoirs, a indiqué, à l'APS, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Boualem Madani. Il a ajouté que ces brigades sont déjà sur le terrain pour contrôler le mouvement du cheptel au niveau des points de vente ouverts à travers la wilaya. Outre deux inspecteurs vétérinaires devant assurer, le jour de l'Aïd, le suivi de l'opération de l'abattage des moutons au niveau du siège de la DSA, 13 vétérinaires seront mobilisés au niveau des 12 abattoirs qui seront ouverts à cette occasion, a souligné M. Madani.

Ont été associés également à cette opération, des vétérinaires du secteur privé, notamment dans la campagne de sensibilisation "Aïd sans kyste". M. Madani a indiqué dans ce contexte que les services de la wilaya ont ouvert 42 points de vente à travers 28 communes, dont sept (7) destinés aux moutons importés.

ORAN**Distribution prochaine de 2.000 logements publics locatifs**

Un total de 2.000 logements publics locatifs sera prochainement distribué au niveau de la commune d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de cette collectivité locale. Les services concernés ont publié les listes nominatives des bénéficiaires de ce quota d'habitat en fixant un délai de huit jours pour le dépôt des recours. Ces derniers peuvent être déposés au niveau du Palais des sports "Hamou Bouteflika" situé dans le quartier de "Medina Jidida", a-t-on indiqué. A noter que les travaux de réalisation de ce quota de logements, qui seront répartis sur plusieurs communes de la wilaya, sont achevés à 100 %, y compris les aménagements extérieurs tels que les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux.

Par ailleurs, les listes nominatives des bénéficiaires de plus de 1.740 logements publics locatifs ont été publiées récemment dans les communes d'Aïn Turck, El Braya, Aïn El Beïda, Gdyel, Bentréha, Es-Sénia, El Ancor et Boutélyat. L'opération se poursuit dans les différentes communes de la wilaya. Pour rappel, depuis le début de l'année 2025, la wilaya d'Oran a relogé 1.200 familles qui vivaient dans des habitations précaires dans les villes d'Oran et d'Arzew. Ces familles ont été relogées dans de nouveaux logements situés dans les pôles urbains de Oued Tlélat, Belgaïd, la commune de Misserghine, le quartier "Pépinière" dans la commune de Bir El Djir, ainsi que le quartier "Chahid Khalifa Mahmoud" à Arzew.

TLEMCEN**Une production de plus de 176.000 quintaux de céréales attendue**

Une production de plus de 176.600 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Tlemcen, au cours de la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris auprès des services agricoles.



Le chef du bureau d'organisation de la production et de l'appui technique, Kamel Othmani a précisé à l'APS que cette campagne, qui sera lancée au début du mois de juin, devra permettre la récolte de plus de 47.204 quintaux de blé dur, plus de 33.082 quintaux de blé tendre, plus de 94.518 quintaux d'orge et plus de 1.825 quintaux d'avoine.

La superficie totale emblavée en céréales cette saison s'élève à 68.300 hectares,

répartie comme suit : 42.920 hectares d'orge, 16.065 hectares de blé dur, 7.708 hectares de blé tendre, 1.604 hectares d'avoine et 2 hectares de triticale, selon la même source, qui précise que la superficie programmée pour la moisson est estimée à plus de 22.000 hectares. Il convient de noter que pour cette campagne, 336 moissonneuses-batteuses, plus de 5.000 tracteurs et d'autres équipements ont été mobilisés. En outre, 21 points

de collecte relevant de la Coopérative des céréales et de légumes secs de Tlemcen ont été mis à disposition, avec une capacité d'accueil globale de 2,03 millions de quintaux, en plus de 8 centres de stockage intermédiaire récemment ajoutés dans la wilaya, chacun ayant une capacité de 50.000 quintaux.

La direction des services agricoles a également pris une série de mesures préventives pour éviter les incendies dans les zones

céréalières, notamment la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les incendies en coordination avec les directions des forêts, de la protection civile et les chefs des circonscriptions agricoles.

Une campagne de sensibilisation a également été lancée à destination des agriculteurs pour les inciter à labourer une bande de 3 mètres entre les cultures céréalières, les routes, les forêts et les lignes ferroviaires, selon le même responsable.

AÏD EL-ADHA**5.200 commerçants mobilisés pour assurer la permanence dans six wilayas de l'Ouest**

Plus de 5.200 commerçants ont été mobilisés pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El-Adha à travers six wilayas de l'Ouest du pays, a-t-on appris auprès de la direction régionale du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national de Saïda. Un total de 5.209 commerçants exerçant dans les wilayas de Saïda, Mascara, Chlef, Tissemsilt, Relizane et Tiaret, ainsi que dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), « ont

été mobilisés pour garantir l'approvisionnement des citoyens en produits de grande consommation et en services durant les jours de l'Aïd al-Adha », a précisé à l'APS le chargé de la communication de la direction, Okacha Bougnina. Les activités commerciales concernées englobent des unités de production telles que les minoteries, les laiteries, la production d'eau, les boulangeries, ainsi que les magasins de vente de fruits et légumes, de produits alimentaires, en

plus des stations-service, a indiqué la même source. La direction a également fait savoir que 373 agents de contrôle ont été mobilisés dans les wilayas concernées, rappelant que la loi régissant les conditions d'exercice des activités commerciales prévoit des sanctions contre les commerçants en infraction, sous forme d'amendes allant de 30.000 à 200.000 DA, ainsi que la fermeture administrative du commerce pour une durée de 30 jours.

FOOT / CHAMPIONNAT DU QATAR

Youssef Msakni quitte Al Arabi SC

Le club qatari Al-Arabi SC a officiellement hier samedi la fin du bail de l'attaquant international tunisien Youssef Msakni (34 ans). Dans un post sur ses réseaux sociaux, le club a partagé une photo du joueur accompagnée du message : "Magicien de l'Orient... Tes souvenirs resteront gravés dans nos coeurs. Merci pour tout ce que tu as apporté à Al-Arabi. Nous te souhaitons succès dans tes futurs projets." Msakni, rappelle-t-on, avait rejoint Al-Arabi en juillet 2023, en provenance du Al-Duhail SC, avec un contrat allant jusqu'au 30 juin 2025. Cette saison, le capitaine des Aigles de Carthage a disputé 12 matches dans le championnat qatari, marquant 7 buts et délivrant 2 passes décisives.

R.S

FOOT / SERIE A

Massimiliano Allegri nouvel entraîneur de l'AC Milan

Le club italien de l'AC Milan a officielisé la nomination de Massimiliano Allegri au poste d'entraîneur en remplacement du technicien portugais Sérgio Conceição. "L'AC Milan est heureux d'annoncer que Massimiliano Allegri a été nommé entraîneur principal de son équipe première", a indiqué vendredi dans un communiqué le club lombard, qui a terminé 8e du Championnat d'Italie à l'issue de la saison 2024-2025. Le tacticien italien est ainsi de retour comme entraîneur de l'AC Milan au lendemain de l'annonce du départ de Conceição, après une saison manquée pour les Rossoneri. Troisième entraîneur en cinq mois pour l'AC Milan, après Paulo Fonseca et Sérgio Conceição, l'homme de 57 ans devra relancer une équipe qui a terminé à une décevante huitième place de Serie A et ne disputera aucune compétition européenne la saison prochaine. Alors qu'il devait succéder à Antonio Conte au Napoli, Allegri a finalement fait son retour chez les Rossoneri pour tenter de mener à nouveau le club vers les sommets, comme il l'avait fait en remportant le titre dès sa première saison à Milan, en 2010-2011.

R.S

... Gian Piero Gasperini quitte l'Atalanta Bergame

L'entraîneur italien Gian Piero Gasperini a annoncé samedi son départ de l'Atalanta Bergame, où il était en poste depuis 2016. "Ne parlons pas d'adieux. Je n'aime pas cela. Ma toute mon expérience à Bergame est tant qu'entraîneur de l'Atalanta, mais tout le reste restera gravé à jamais", écrit le technicien de 67 ans, dans une lettre publiée par le journal L'Eco di Bergamo. "La fin de ma relation avec le club a été décidée par moi seul et aucune responsabilité ne doit être attribuée au club et aux dirigeants. J'ai simplement compris que le moment était venu de prendre cette décision", ajoute Gasperini, emblématique entraîneur de l'Atalanta, vainqueur de la Ligue Europa 2024. "Tout au long de la saison qui vient de se terminer, je n'ai pensé qu'à la manière de laisser le maillot noir et bleu au plus haut point possible" écrit encore l'Italien dont l'équipe a terminé troisième de Serie A, décrivant à nouveau son billet pour la Ligue des champions la saison prochaine. "Pourquoi, me direz-vous, est-ce que je quitte Atalanta? J'ai besoin de nouveaux challenges", explique Gasperini. Après neuf ans à Bergame, l'entraîneur italien serait en négociations avancées avec l'AS Rome ou l'intérim de Claudio Ranieri a pris fin avec une miraculeuse 5e place. Pour le remplacer, l'Atalanta vise l'un de ses disciples, Thiago Motta, ou Raffaele Palladino qui, moins d'un mois après avoir prolongé avec la Fiorentina jusqu'en 2027, a selon Sky Sport présenté mercredi sa démission.

R.S

ATHLÉTISME

Jefferson surclasse Thomas sur 200 m

L'Américaine Melissa Jefferson, médaillée olympique sur la ligne droite, a surclassé sur 200 m la championne olympique Gabby Thomas samedi à Philadelphie (Pennsylvanie, Etats-Unis) à l'occasion du 3e meeting de Grand Slam Track. Jefferson s'est imposée dans l'excellent chrono de 21 sec 99 (1,1 m/s de vent), devant Thomas (22.10), qui subit sa première défaite de la saison sur le demi-tour de piste. Jefferson (24 ans), médaillée de bronze sur 100 m aux Jeux de Paris l'été dernier, a ainsi battu son record, qui datait de début mai, lors du 2e meeting de Grand Slam Track à Miami (22.15). Les deux sprinteuses s'affronteront de nouveau dimanche sur 100 m, comme le veut le principe du Grand Slam Track, qui propose à chaque athlète deux courses en deux jours désordonnés, pour un classement cumulé. Chez les hommes, le double vice-champion olympique américain Kenny Bednarek a écrasé la course en 19 sec 95 (vent nul), plus d'une demi-seconde devant le Britannique Zharnel Hughes (20.50).

R.S

DÉSIRÉ DOUÉ

Le jeune prodige dans la cour des très grands

Un doublé et une passe décisive: Désiré Doué, 20 ans dans trois jours, a envoyé le PSG au bout de ses rêves en éblouissant la finale de la Ligue des champions (5-0) par son aisance technique et l'assurance d'un immensément joueur. "On l'a fait, on a écrit l'histoire. C'est incroyable, c'est un rêve qui devient réalité." Ce 31 mai 2025, encore inconnu par le grand public il y a moins d'un an, l'attaquant français est entré dans l'histoire du foot en devenant le premier joueur à être impliqué sur trois buts en finale de Ligue des champions.

Il est désormais une star du foot mondial et sera célébré comme un roi dimanche à Paris après une démonstration totale à

Munich face à l'Inter, dépassé à tous les niveaux.

Auteur d'une passe décisive pour Achraf Hakimi, d'un but huit minutes plus tard et d'un autre à l'heure de jeu, Désiré Doué a réussi à éclipser Ousmane Dembélé, sur la route d'un premier Ballon d'or et son autre acolyte de l'attaque Khvicha Kvaratskhelia. Et il a été élu naturellement homme du match de cette finale historique par l'écart de buts.

En huit minutes, il était déjà entré dans l'histoire du PSG mais aussi de la Ligue des champions en étant le plus jeune joueur à réaliser le doublé but/passe décisive et le sixième de l'histoire de la compétition, selon le statisticien Opta.

"Pétrier de talent"

Il a d'abord passé à Achraf Hakimi, seul devant le but, concluant un sublime mouvement parisien (1-0, 12e), avant d'être délicieusement servi par Ousmane Dembélé pour dégainer une frappe déviée par Di Marco (2-0, 20e) qui a trompé Yann Sommer.

A l'heure de jeu, il a conclu un contre éclair du PSG avec une assurance incroyable et une frappe clinique (3-0, 63e). Il a célébré, extatique et torse nu, son double devant les supporters parisiens. Son 15e but de la saison et son cinquième en Ligue des champions.

Il avait déjà marqué les esprits en 8e de finale à Liverpool, où il avait inscrit le tir

au but vainqueur, le tout dans un calme remarquable.

Préféré à Bradley Barcola samedi soir à Munich, l'ancien Rennais a fait ce qu'il sait faire de mieux, sans aucune pression apparente et c'est ce qui est peut-être le plus remarquable: des crochets irrésistibles, des conduites de balles délicieuses, et des frappes pures.

Arrivé sur la pointe des pieds en provenance de Rennes cet été, il a pris quelques mois pour s'adapter à un club de l'envergure du PSG et aux demandes de Luis Enrique, ayant d'école pleinement cet hiver, au même moment où Paris allait mieux.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG sacré pour la première fois de son histoire

Le PSG a remporté la Ligue des champions pour la première fois de son histoire en écrasant l'Inter Milan en finale (5-0), samedi à Munich.



Le club parisien devient ainsi la deuxième équipe française à soulever la plus prestigieuse coupe d'Europe, 32 ans après le sacre de l'OM en 1993. Le PSG s'était déjà adjugé la Coupe des Coupes en 1996, une compétition désormais disparue du calendrier. Paris, qui s'offre un quadruplé inédit en France (Ligue des champions, Ligue 1, Coupe de France, Trophée des champions), a totalement dominé la rencontre, effectuant une véritable démonstration face à des Intérêts dépassés par la technique et le jeu collectif adverse.

Le PSG a fait la différence très rapidement grâce à des buts d'Achraf Hakimi (12e) et de Désiré Doué (20e), préféré à Bradley Barcola au coup d'envoi. Le jeune attaquant international français (19 ans), passeur décisif sur l'ouverture du score, a ébloui le match de son talent en marquant un troisième but en seconde période (63e) avant un quatrième signé du Géorgien Khvicha Kvaratskhelia (73e) puis un cinquième, œuvre du jeune Senny Mayulu (86e). Signe de l'exploit parisien, il s'agit du plus gros écarts dans une finale de C1.

Pour l'Inter Milan, également finaliste malheureux en 2023 (défaite contre Manchester City), la déception est immense puisque la formation italienne, 2e de Serie A derrière Naples après avoir longtemps mené le championnat, termine la saison sans trophée. Les Nerazzurri échouent dans leur quête d'une 4e C1 après leurs victoires en 1964, 1965 et 2010. Ce succès couronne l'incroyable développement du PSG depuis son rachat en 2011 par le fonds Qatar Sports Investments (QSI). Les nouveaux propriétaires avaient clamé à leur arrivée leur volonté de gagner la Ligue des champions et auront finalement mis 14 ans avant d'y parvenir après notamment un premier échec en finale en 2020 contre le Bayern Munich (1-0).

Les dirigeants parisiens ont d'abord misé sur une politique de stars, qui a trouvé son paroxysme avec le recrutement de Neymar, Kylian Mbappé et Lionel Messi, avant de changer d'orientation avec l'arrivée au poste d'entraîneur de Luis Enrique et le départ de Kylian Mbappé à l'été 2024 au Real Madrid. Le sacre parisien doit beaucoup au technicien espagnol, désormais l'homme fort du secteur sportif et qui a mis l'accent sur le collectif. L'ex-joueur du Real Madrid et du FC Barcelone inscrit pour la deuxième fois son nom au palmarès de la Ligue des champions en tant qu'entraîneur, dix ans après le succès glané aux commandes du Barça (2015). AFP

FOOT/SAISON 2025-2026

Trois clubs accéderont en Ligue 1 et trois seront relégués en Ligue 2

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi à Oran en session ordinaire, a décidé que trois clubs accéderont en Ligue 1 Mobilis et trois seront relégués en Ligue 2 amateur à la fin de la saison 2025-2026, a indiqué un communiqué de l'instance fédérale.

Acet égard, à la fin de la saison 2025-2026, les clubs classés 14e, 15e et 16e de la Ligue 1 professionnelle seront relégués en Ligue 2 amateur, alors que le premier de chaque groupe de la Ligue nationale de football amateur accédera à la Ligue 1, et les deuxièmes et troisièmes de chaque groupe disputeront un tournoi de play-offs d'accès, à l'issue duquel le vainqueur accédera en Ligue 1.

Le tournoi play-off se déroulera comme suit : le deuxième du groupe A affrontera le troisième du groupe B et le deuxième du groupe B affrontera le troisième du groupe A.

Les vainqueurs des deux rencontres joueront une finale, à l'issue de laquelle le vainqueur accédera à la Ligue 1, a indiqué la même source, soulignant que les rencontres du play-off se déroulent sur des terrains neutres avec la présence de la VAR et un arbitrage international. Concernant les Ligues régionales de football de Béchar et de Ouargla, le Bureau fédéral a retenu le principe de réviser, dans un premier temps, le système des compétitions au niveau des ligues régionales de Béchar et Ouargla. Cette révision s'articulera autour de l'organisation des champion-



nats de wilayas lors d'une première phase, puis de la qualification des meilleurs à une phase de groupes, afin de promouvoir l'excellence, encourager la pratique régulière du football et réduire les distances pour moins de dépenses.

Le président de la FAF, Walid Sadi, a réuni le bureau fédéral en session ordinaire, samedi à Oran. Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette session, le

président de la FAF est revenu sur les différentes actions entreprises par le Bureau fédéral depuis le début de l'exercice 2025. "L'effort a été axé sur la mobilisation des acteurs du football et la moralisation de la scène footballistique, en commençant par le football professionnel, qui doit observer une ligne de conduite exemplaire sur plusieurs plans, notamment en matière de gouvernance des structures et de for-

mation des jeunes talents, puisqu'il représente la locomotive du football national", a dit Walid Sadi. Il a également adressé, au nom du Bureau fédéral, ses plus chaleureuses félicitations aux clubs promus en Ligue 1 professionnelle, à savoir le Moustakbel Baladiet Rouissat (MBR) et l'ES Ben Aknoun, et leur souhaite beaucoup de réussite.

R.S

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (SAISON 2025-2026)

Les clubs sommés de présenter un budget prévisionnel avant le 30 juin

Les clubs de la Ligue 1 professionnelle sont invités à présenter, avant le 30 juin, un budget prévisionnel pour la saison 2025-2026, approuvé et visé par le propriétaire du club, a indiqué un communiqué du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF). Cette décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue samedi en session ordinaire à Oran, sous la présidence de Walid Sadi.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette session, le président de la FAF est revenu sur les différentes actions entreprises par le Bureau fédéral depuis le début de l'exercice 2025. "L'effort a été axé sur la mobilisation des acteurs du football et la moralisation de la scène footballistique, en commençant par le football professionnel, qui doit observer une ligne de conduite exemplaire sur plusieurs plans, notamment

en matière de gouvernance des structures et de formation des jeunes talents, puisqu'il représente la locomotive du football national", a dit Walid Sadi. Il a également adressé, au nom du Bureau fédéral, ses plus chaleureuses félicitations aux clubs promus en Ligue 1 professionnelle, à savoir le Moustakbel Baladiet Rouissat (MBR) et l'ES Ben Aknoun, et leur souhaite beaucoup de réussite.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Le mandat actuel sera dédié à la formation

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Oualid Sadi, a souligné, samedi soir à Oran, que le mandat olympique actuel de la fédération sera consacré principalement à la formation, notamment celle des jeunes catégories.

Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la première édition du Championnat national des académies professionnelles de football des moins de 13 ans, à laquelle a assisté le bureau fédéral, M. Sadi a souligné que "la FAF accorde une grande importance à cette catégorie, et notre mandat sera axé sur la formation".

Cela commence déjà à se concrétiser à travers l'organisation de ces tournois importants ciblant les jeunes, qui repré-

sent l'avenir du football algérien". Il a ajouté : "Nous avons insisté auprès des clubs professionnels sur l'importance d'accorder une attention particulière à ces jeunes catégories longtemps marginalisées. Nous souhaitons également rationaliser les dépenses dans les clubs et prioriser la formation". Les jeunes de l'USM Alger ont remporté cette première édition du Championnat national des académies professionnelles U13, organisée sur le terrain annexe du complexe olympique "Miloud Hadefi" d'Oran, en battant l'Académie de l'Atlético Paradou aux tirs au but (2-0) après un match nul (0-0). La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président de la FAF, Oualid Sadi, des membres du bureau fédéral, ainsi que des autorités locales. Pour sa

part, le directeur technique national de la FAF, Ali Mousier, a déclaré à l'APS que ce championnat "a permis de découvrir de jeunes talents prometteurs. Avec un encadrement adéquat, ces joueurs pourraient renforcer l'équipe nationale à l'avenir". Pour rappel, ce tournoi, organisé à l'initiative de la FAF en coordination avec la Ligue de wilaya, a réuni 16 équipes évoluant en Ligue 1 professionnelle. Les équipes ont été réparties en quatre groupes de quatre clubs.

La compétition s'est déroulée sur plusieurs terrains : le terrain annexe du complexe olympique "Miloud Hadefi", le stade "Ahmed Zabana", le stade "Habib Bourguiba" et le stade d'El Kerma.

R.S

ATHLÉTISME / 4E JOURNÉE ELITE & JEUNES TALENTS SPORTIFS

Doubles minima pour Belhaddad sur le 3000 mètres des U18

Le jeune coureur algérien Abdelmouez Belhaddad s'est qualifié pour le 3000 mètres des prochains Championnats d'Afrique des moins de dix-huit ans, prévus la mi-jUILLET prochain au Nigeria, après avoir réalisé un chrono de 8:30,27", en clôture de la Quatrième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée ce week-end dans le stade d'athlétisme de Souk El-Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

Le coureur du club Amel Ras El Oued s'est qualifié pour la même occasion pour le 3000 mètres des prochains Championnats Arabes de la spécialité, prévus l'automne prochain en Tunisie. De son côté, le jeune Chakib Bouabbakh s'est qualifié uniquement pour le 400 mètres/haires des prochains Championnats Arabes, après avoir réalisé un chrono de 54,96" lors de cette même Quatrième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs à Béjaïa.

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer étaient inscrites au programme de cette compétition, disputée pendant le week-end des 30-31 mai, et qui ouvre les seniors était ouverte à certaines jeunes catégories, comme les U17, U18 et les U20 (messieurs et dames). Elle a été marquée par l'établissement de plusieurs nouveaux records, dont les plus importants ont probablement été ceux de Souad Azzi sur le 5000 mètres/marche des seniors (dames), qu'elle a bouclé en 21:46,00, et le record du jeune haurlier Zahreddine Gacemi, sur le 110 mètres/haires des moins de vingt ans, où il a réalisé un chrono de 13,61.

Sociétaire du CR Belouizdad et drivé par le coach Zine-Eddine Nouari, Gacemi a amélioré son propre ancien record, qui était de 13:63, alors que l'ancien record du 5000 mètres/marche des seniors (dames) était de 22:23,93, et il avait été réalisé le 27 juillet 2022 dans cette même ville de Béjaïa.

Mohamed Boutaquia et Walid Touati avaient fait partie des premiers athlètes à avoir tiré leur épingle du jeu dans cette compétition, en réalisant les minima de qualification aux prochains Championnats d'Afrique des moins de vingt ans, au Nigeria. En effet, Boutaquia avait réalisé un chrono de 1:51,41 sur le 800 mètres et Touati 13:96 sur le 110 mètres/haires, se qualifiant ainsi pour la compétition continentale. Les trois précédentes Journées Elite & Jeunes Talents Sportifs avaient été assez fructueuses, avec la réalisation de certains records nationaux et l'obtention de quelques minima de qualification pour certaines compétitions internationales, et cette quatrième journée l'a été tout autant, au grand bonheur des organisateurs.

CYCLISME/TOUR INTERNATIONAL DU CAMEROUN 2025

La sélection algérienne présente avec six athlètes

Six coureurs représenteront l'Algérie au Tour Cycliste international du Cameroun 2025, prévu du 4 au 15 juin, à appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit d'Abdallah Benyoussef, Mohamed-Najib Assel, Mohamed Haid, Slimane Badis, Islam Mansouri et Zaki Boudar, sous la conduite de l'entraîneur national Khalil Tamaren, qui sera assisté par le mécénatien Kamel Benyounif.

La 21e édition du Tour Cycliste International du Cameroun comportera dix (10) étapes et traversera sept (07) des dix (10) régions du Cameroun. De l'Extrême-Nord au Sud, le Cameroun s'apprête à vivre une nouvelle édition de son tour cycliste. Le premier coup de pédale sera donné le mercredi 4 juin dans l'Extrême-Nord à Maroua pour un parcours de 127,9 km.

Le Cameroun sera représenté par trois équipes, notamment l'équipe nationale, SNH Velo Club et Espoir du Mbao.

L'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont les pays africains attendus. Des équipes de la Hollande, de l'Allemagne et de la Pologne sont également invitées.

Les étapes :

- Mercredi 4 juin (1ère étape) : Maroua – Mora – Maroua, 127,9 km Jeudi 5 juin (2ème étape) : Maroua – Figuig, 110 km Vendredi 6 juin (3ème étape) : Garoua – Garoua, 80 km Dimanche 8 juin (4ème étape) : Yaoundé – Bafia, 122,8 km Lundi 9 juin (5ème étape) : Tonga – Bagangté – Tonga, 38 km Mardi 10 juin (6ème étape) : Kompina – Limbe, 86,77 km Mercredi 11 juin (7ème étape) : Douala – Douala, 116 km Jeudi 12 juin (8ème étape) : Douala – Kribi, 163,1 km Samedi 14 juin (9ème étape) : Pouma – Boumnyebel (Autoroute) – Yaoundé, 157 km Dimanche 15 juin (10ème étape) : Goulemako – Yaoundé, 108,1 km.

R.S

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran critique le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

L'Iran a critiqué le nouveau rapport du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en affirmant qu'il contenait des accusations sans fondement contre le programme nucléaire iranien, en pleine négociation entre Téhéran et Washington.

Dans un entretien téléphonique avec le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi a affirmé que Téhéran réagira à toute action inappropriée de la part des pays européens et des États-Unis. Paris, Berlin et Londres, avec l'appui de Washington, veulent en effet s'appuyer sur ce rapport pour déclencher un mécanisme qui permet de restaurer les sanctions onusaines contre l'Iran.

Dans son rapport, Rafael Grossi a révélé que l'Iran avait fortement accéléré son programme d'enrichissement d'uranium, notamment l'enrichissement à 60%, un seuil qui est proche de celui de 90% utilisé pour la fabrication de l'arme atomique. Il accuse également Téhéran de ne pas coopérer suffisamment avec l'agence.

Cette nouvelle tension intervient alors que les États-Unis ont remis leur proposition à l'Iran après cinq séries de discussions indirectes qui ont eu lieu sous l'égide d'Oman. Selon plusieurs médias américains, Washington demande à l'Iran d'abandonner totalement son programme d'enrichissement d'uranium. Ce que Téhéran refuse catégoriquement, comme l'a encore affirmé, samedi 31 mai, Abbas Araghchi.

ÉTATS-UNIS

Trump revient sur la nomination d'un proche d'Elon Musk à la tête de la Nasa

Donald Trump a fait marche arrière : le milliardaire Jared Isaacman, un proche d'Elon Musk, ne va finalement pas prendre la tête de la Nasa, a annoncé samedi 31 mai la Maison Blanche. « Il est essentiel que le prochain dirigeant de la Nasa soit en parfaite adéquation avec le programme America First du président Trump et un remplaçant sera annoncé directement par le président Trump prochainement », a indiqué la Maison Blanche, confirmant une information du New York Times.

PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE

Un second tour entre pro-européen et nationaliste

Les bureaux de vote ont ouvert en Pologne hier dimanche pour le second tour d'une élection présidentielle serrée qui aura des implications majeures pour le rôle du pays en Europe et pour les droits à l'avortement et LGBT+. (Keystone-ATS) Rafał Trzaskowski, 53 ans, maire pro-UE de Varsovie et allié du gouvernement centriste, affronte l'historien nationaliste Karol Nawrocki, 42 ans, soutenu par le parti Droit et Justice (PiS) du président conservateur sortant Andrzej Duda. Les sondages prédisent un scrutin particulièrement serré. M. Nawrocki bénéficie de 50,1% et M. Trzaskowski de 49,9% des intentions de vote, une différence infime qui se situe dans la marge d'erreur. Le rôle du président en Pologne, pays de 38 millions d'habitants, est important. Il a le droit de veto sur les lois, et est également le chef des forces armées. Une victoire de Rafał Trzaskowski donnerait probablement un grand coup de pouce pour l'agenda progressiste du gouvernement dirigé par le Premier ministre Donald Tusk, ancien président du Conseil européen. Cela pourrait entraîner des changements sociaux significatifs, comme l'introduction de partenariats civils pour les couples de même sexe et un assouplissement de la législation sur l'avortement, aujourd'hui quasiment interdit. En revanche, une victoire de Karol Nawrocki renforcerait le parti populiste Droit et Justice qui a gouverné la Pologne entre 2015 et 2023, et pourrait entraîner de nouvelles élections parlementaires. De nombreux partisans de Karol Nawrocki veulent des restrictions plus strictes sur l'immigration et une plus grande souveraineté de leur pays au sein de l'Union européenne.

RDC

La disparition de l'opposant Matata Ponyo inquiète son parti et ses proches

Qui est l'opposant Matata Ponyo, ancien Premier ministre et député national ? Condamné depuis le 20 mai dernier à 10 ans de travaux forcés par la Cour constitutionnelle pour détournement des deniers publics lorsqu'il était au pouvoir, l'homme politique de République démocratique du Congo est porté disparu, selon son parti politique. Matata Ponyo n'est plus joignable ni au téléphone ni à son domicile. L'ancien Premier ministre de RDC se trouvait le week-end dernier à Kinshasa. Franklin Tshiamala, le secrétaire général de son parti politique, LGD, se dit inquiet. « Nous avons essayé de voir les lieux carcéraux où, probablement, il pouvait se trouver. Il n'y est pas. Nous nous sommes résolus à lancer cette alerte pour demander aux pouvoirs publics de nous rendre



compte. Nous, nous sommes en contact avec sa famille qui est aussi inquiète. Nous craignons le pire. Nous voulons être fixés sur sa localisation. Ça nous suffirait que les pouvoirs publics, qui sont les mieux placés, nous disent où se trouve Matata Ponyo en ce moment. » Un membre du gouvernement de RDC et un responsable

joints ce 31 mai au soir par RFI, ont qualifié les responsables du parti de Matata de « plaignants » ou encore « d'histrions », soutenant que ces politiques seraient au courant que leur leader se serait exfiltré de Kinshasa clandestinement. Franklin Tshiamala a répondu. « Certains ont dit qu'il était aux États-Unis, d'autres ont même prétendu

qu'il était en Belgique et d'autres en France. Un communiqué ou un tweet d'un haut responsable politique du pays a même prétendu qu'il était localisable au pays et qu'il serait bien-tôt arrêté. On a vu ces images à bord des pirogues et d'autres images dans les milieux carcéraux. Dans tout cela, j'interviens parce qu'il n'est pas trouvable ».

DÉFENSE

Londres va accroître ses capacités de production d'armes

Le Royaume-Uni va investir 1,5 milliard de livres (1,8 milliard d'euros) pour construire de nouvelles usines de production d'armes et de munitions, a annoncé samedi le gouvernement à quelques jours de la publication de sa nouvelle stratégie de défense. L'actualisation de la stratégie de défense est un document qui définit les menaces auxquelles fait face le Royaume-Uni et détaillera comment le gouvernement entend s'y préparer sur le plan militaire. En février, le Premier ministre Keir Starmer a annoncé qu'il porterait les dépenses de défense du pays à 2,5% de son PIB en 2027, contre 2,3% actuellement, afin d'affronter les nouveaux enjeux de sécurité en Europe au moment où les Etats-Unis poussent leurs alliés de l'OTAN à investir davantage dans leur défense. L'ambition du gouvernement travailliste est ensuite d'atteindre 3%

du PIB durant la prochaine législature, soit au-delà de 2029. La nouvelle stratégie de défense "recommande de créer une capacité de production de munitions +toujours active+ au Royaume-Uni, permettant d'augmenter rapidement la production si nécessaire" et de "jeter les bases industrielles d'une augmentation des stocks de munitions afin de répondre à la demande d'une guerre à rythme élevé", selon un communiqué du ministère de la Défense. Le gouvernement va ainsi financer la construction "d'au moins six nouvelles usines" de production de munitions et "jusqu'à 7.000 armes à longue portée" dans le pays. Cet investissement - qui portera à 6 milliards de livres le budget alloué aux munitions durant cette législature - doit créer environ 1.800 emplois dans le pays, ajoute le ministère.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

30 martyrs dans un nouveau massacre

Au moins 30 Palestiniens sont tombés en martyrs et 150 autres ont été blessés dimanche, par des tirs des forces d'occupation sionistes à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces d'occupation ont tiré à balles réelles depuis leurs véhicules militaires et des drones sur des civils alors qui se rendaient à un point de distribution d'aide humanitaire à Al-Mawasi dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, faisant au moins 30 martyrs et 150 blessés, précise Wafa qui cite des sources locales.

Le nombre total de Palestiniens tombés en martyrs dans les zones de distribution d'aide humanitaire s'élève désormais à 39, en plus de 220 blessés en moins d'une semaine, ajoute la même source. Par ailleurs, l'aviation sioniste a mené une frappe aérienne sur les zones est de la ville de Khan Younes où une autre frappe a été signalée dans le nord-ouest.

Des sources médicales ont, en outre, confirmé la mort en martyr du Dr Hamdi Al-Najjar, époux du Dr Alaa Al-Najjar, des suites de ses blessures causées par un bombardement par les forces d'occupation de leur maison au sud de Khan Younes.

L'artillerie de l'armée sioniste a également bombardé les abords de Jabal Al-Sourani, à l'est du quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Samedi soir, au moins trois Palestiniens ont été blessés lorsqu'un drone a visé une maison dans la ville de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, tandis qu'une autre frappe aérienne a ciblé une autre habitation, à l'ouest du quartier de Zaitoun. Des sources locales ont indiqué que le Dr Aya Madhat Al-Madhoun, son mari et son bébé sont tombés en martyrs dans une frappe aérienne pendant qu'elle prodiguait des soins médicaux aux personnes déplacées dans la bande de Ghaza.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.



Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 4.117 martyrs et 12.013 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 54.381 martyrs et 124.054 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

GHAZA EST DEVENUE "UN LIEU DE MORT"

Le directeur des secours médicaux dans le sud de Ghaza, Bassam Zaqout, a affirmé dimanche que l'enclave palestinienne "est devenue un lieu de mort", faisant état d'une grave détérioration des conditions à l'intérieur des hôpitaux, cible de bombardements sionistes incessants. "Cibler et détruire les hôpitaux fait partie de la politique de nettoyage ethnique de l'occupation (sioniste) contre les citoyens de la bande de Ghaza, qui est devenue un lieu de mort", a déclaré Bassam Za-

qout, cité par l'agence de presse Wafa. Et de souligner que "l'intensité des bombardements a augmenté ces derniers jours, et la famine a atteint 100%" dans l'enclave soumise à un blocus humanitaire sioniste étouffant depuis trois mois. M. Zaqout a aussi confirmé qu'"il n'y a pas d'endroit sûr à Ghaza, en plus de la détérioration des conditions à l'intérieur des hôpitaux, qui fonctionnent toujours avec des ressources minimales et souffrent d'une grave pénurie de fournitures médicales, de carburant, de stations d'oxygène et d'équipements".

Le responsable a ajouté que le traitement n'est

pas disponible pour 10 000 patients atteints de cancer, tandis qu'un grand nombre de patients sous dialyse rénale sont décédés. Les autres reçoivent des soins minimes, mettant leur vie en danger.

R.I

UNRWA

L'aide à Ghaza n'est pas à la hauteur de la tragédie

Le Commissaire général de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné que le volume de l'aide envoyée à la bande de Ghaza n'était pas à la mesure de l'ampleur de la tragédie humanitaire observée dans l'enclave palestinienne, ravagée par un génocide sioniste depuis octobre 2023. "Nous revenons au jeu des accusations alors que la population de Ghaza meurt de faim et tente de survivre aux bombardements intensifs" de l'armée de l'occupation sioniste, a écrit M. Lazzarini dans un message publié samedi soir sur les réseaux sociaux. "Selon certaines informations, 900 camions auraient été envoyés ces deux dernières semaines. Cela représente un peu plus de 10 % des besoins quotidiens de la population de Ghaza, a ajouté le patron de l'UNRWA. Et de souligner que l'aide envoyée à Ghaza "n'est pas à la hauteur de la tragédie de masse qui se déroule sous nos yeux". "Pendant le cessez-le-feu du début d'année, lorsque les restrictions bureaucratiques et sécuritaires ont été levées par volonté politique, l'ONU, dont l'UNRWA, acheminait 600 à 800 camions par jour", a tenu à rappeler M. Lazzarini. "Aucun détournement d'aide n'a été signalé. C'est ainsi que nous avons collectivement inversé la tendance et empêché une famine provoquée par l'homme", a-t-il encore dit avant d'ajouter: "La famine massive actuelle peut être stoppée. Cela exige une volonté politique". "Nous ne demandons pas l'impossible. Laissons l'ONU, dont l'UNRWA, et nos partenaires humanitaires faire leur travail: aider les personnes dans besoin et préserver leur dignité", a-t-il conclu.

Depuis le 2 mars dernier, l'entité sioniste impose un blocus humanitaire étouffant à Ghaza empêchant l'entrée de toute aide humanitaire à ce territoire où la population est désormais menacée de famine et où une agression barbare est en cours depuis le 7 octobre 2023 faisant, jusque-là,

54.381 martyrs et 124.054 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

EMPÊCHÉS DE FOULER LE SOL MAROCAIN

Les participants à la "Marche de la Liberté" dénoncent le harcèlement du Makhzen

Les participants à la "Marche de la Liberté", empêchés samedi de débarquer du ferry à destination de Tanger, ont dénoncé le harcèlement des autorités marocaines qui ont eu recours à "la surveillance" et à "l'intimidation", exprimant leur indignation face au traitement qui leur a été réservé alors qu'ils se trouvaient sur un bateau espagnol. "Nous avons été photographiés par les agents des services marocains dès notre montée sur le bateau. Nous avons été surveillés de près et soumis à un contrôle renforcé, notamment nos documents de voyage, et à toute une série d'intimidation", a indiqué la militante des droits de l'homme Claude Mangin qui conduit la délégation. Selon cette activiste, les membres de la délégation ne pouvaient pas circuler librement sur le bateau et ont été empêchés de prendre des photos. "Une de nos photographes a été agressée, et on lui a même arraché son téléphone", a-t-elle déploré, regrettant que tout cela se soit produit sur "un bateau espagnol" et "dans les eaux territoriales espagnoles".

"Nous avons gagné la bataille parce que le Maroc avait l'occasion de soigner son image, mais il ne l'a pas saisie. Au contraire, il montre qu'il est toujours un pays dictatorial, qu'il est soutenu et qu'il peut faire ce qu'il veut, même sur un bateau espagnol et dans les eaux territoriales espagnoles". Lancée le 30 mars dernier, la "Marche de la Liberté" a traversé la France puis l'Espagne et devait arriver à Kenitra, au Maroc, pour réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant marocain.

À cours de deux mois de mobilisation, la marche a été l'occasion d'exiger du Maroc de "se conformer aux décisions de l'ONU" sur la libération des prisonniers sahraouis, détenus arbitrairement, et sur le droit de visite de Claude Mangin à son mari, Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui du groupe "Gdeim Izik", condamné à 30 ans de prison en 2013. Les participants savaient que franchir la frontière marocaine sera le plus grand défi de la marche, mais peu imaginaient le niveau de har-

cèlement auquel ils seraient confrontés avant même d'atteindre le territoire marocain.

Alain Buch, élu de la commune française d'Ivry-sur-Seine et membre de la délégation participant à cette marche pour les prisonniers politiques sahraouis, s'est dit "choqué" de la réaction des autorités marocaines qui ont "mobilisé des forces de police en nombre considérable" pour empêcher "une poignée" d'activistes de défendre le respect des droits de l'homme. "C'était démesuré. On voit bien qu'ils veulent bâillonner tout le monde", a-t-il ajouté.

Leïla Bounebache, membre de l'Association des amis de la République arabe sahraouie et démocratique (AARASD), participant à la marche, a exprimé son "fort étonnement" du nombre de policiers marocains, en civil, déployés sur un bateau espagnol. "Alors que nous sommes encore sur le territoire espagnol, nous avons été filmés par des policiers marocains. C'est surprenant de voir autant de monde, de policiers marocains en service sur un bateau espagnol", a-t-elle affirmé, soulignant que la

délégation a été retenue sur le bateau "sans explications".

Le représentant du Front Polarisé en Espagne, Abdullah Arabi, a condamné fermement l'interdiction d'entrer au Maroc imposée aux membres de la marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis. Il a dénoncé, à ce titre, "la violence grave avec laquelle cette entrée a été empêchée", affirmant que cette expulsion "ne surprend ni le Front Polarisé ni les organisateurs de la marche". La Commission sahraouie des droits de l'homme a condamné, pour sa part, la décision du Makhzen d'interdire l'accès à la "Marche de la Liberté" et la violence dont ont fait preuve ses services lors de l'expulsion des participants.

Exprimant sa solidarité avec les membres de la délégation, la Commission sahraouie des droits de l'homme a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à imposer le respect des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

R.I

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

Manifestations massives dans plusieurs capitales du monde

Des manifestations de masse ont eu lieu samedi dans de nombreuses villes et capitales du monde, condamnant les agressions sionistes barbares contre la bande de Ghaza, toujours en cours depuis octobre 2023, a indiqué l'agence palestinienne de presse, Wafa. Des milliers de personnes ont participé aux manifestations organisées à Paris (France), Berlin (Allemagne), Milan (Italie), Genève (Suisse), Manchester (Grande-Bretagne), Helsingborg (Suède), Hilversum (Pays-Bas), Aarhus et Copenhagen (Danemark), en soutien au peuple palestinien, exigeant un cessez-le-feu immédiat et l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. Les manifestants ont brandi des drapeaux et des banderoles palestiniennes condamnant les crimes commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien. Ils ont appelé à la fin de la politique de "deux poids, deux mesures" et à la nécessité de poursuivre l'occupation pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants.

R.I

EN AVANT-PREMIÈRE À LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Le film "Première ligne" : Merzak Allouache et le burlesque social

Le dernier film en date de Merzak Allouache, "Première ligne" (Essaf El Awei), une comédie satirique tendre et mordante de la société, a été présenté, samedi à la Cinémathèque d'Alger, devant un public nombreux.

Réalisé par Merzak Allouache sur un texte de sa plume, "Première ligne" (2024), financé par le Centre Algérien de Développement du Cinéma (CADC), est un microcosme social qui raconte en 86 minutes l'histoire de deux familles rivales, d'un même quartier populaire, au voisinage hypocritement bon, qui se disputent le meilleur emplacement au bord de la plage mythique d'El Djemila (Ex. La Madrague).

Pratiquant le favoritisme, les deux plagiastes, rendus avec brio, par Brahim Derris et Nabil Asli, donnent, au plus offrant dans la discrétion la plus absolue, les meilleures avançages qui permettront à sa famille, de bien profiter de la journée, du soleil et de la mer sans être pour autant, dérangée ou importunée. Ainsi, "Zohra Bouderbala", incarnée par Fatima Ouared et ses cinq enfants, rendus par Mehdi Sadi, Hawa Baya, Islem Baziz, Lygia Abdeloua-

hab et Soheib Guemroud partent, dès l'aube à la plage pour être les premiers à s'offrir une place de choix, face à la mer et à l'ombre des parasols.

Plus tard dans la matinée, arrivent, "Safia Kadouri" (Bouchra Roy), sa mère (Aida Kechoud sur chaise roulante), son mari affairiste de bas étages (Hichem Mesbah) et ses enfants (Hanna Mansour et Anis Azoug) et se font installer par les deux plagiastes corrompus devant les Bouderbala.

Cette situation va nourrir une grande rivalité entre les deux familles, qui, après moult rebondissements, en arriveront aux mains et finiront au commissariat de police avec les deux plagiastes.

L'arrivée de "Lounès" (Idhri Benabouche) en relation illégale avec "Zohra", et du mari de cette dernière, "Mokhtar" (Kader Affak), tenu au courant par l'imam du quartier, va engendrer un autre rebondissement surréaliste.

Appuyée par les participa-



tions, du charismatique Hacène Benzerari et de l'important Rabie Ouaïdjaou, respectivement, dans les rôles, du propriétaire d'une grande surface commerciale et de l'Imam du quartier, la fiction de Merzak Allouache s'ouvre sur d'autres thématiques, l'emploi des jeunes, ainsi que le droit de la femme à disposer de sa vie et prône l'ouverture de l'esprit envers les autres.

A l'issue de la projection, Merzak Allouache et ses équipes technique et artistique se sont livrés à un débat avec le public, aux échanges riches et fructueux. Production algéro-française, le long métrage, "Première ligne", a déjà été présenté au Toronto International Film

Festival (TIFF 5-15 septembre 2024) pour sa première mondiale, au 4e Festival International du Film de la Mer Rouge (Djeddah/Arabie Saoudite).

Il a également été projeté lors des 35e Journées du Cinéma de Carthage (Tunisie), au Festival du film arabe de Malmö (Suède), au Festival "Vues d'Afrique" à Montréal (Canada) et tout récemment au 8e Festival national de la littérature et du cinéma de la femme à Saida.

Le 19e long métrage de Merzak Allouache, "Première ligne" connaîtra une première distribution, après Aid El Adha, dans 14 salles de cinéma qui couvrent toutes les régions d'Algérie.

R.C

CLÔTURE DU FESTIVAL NATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA Féminins de Saïda

"El Kholkhal d'or" décerné au film "Terre de vengeance" d'Anis Djaâd

Le Prix "El Kholkhal d'or" de la meilleure œuvre cinématographique a été décerné au film "Terre de vengeance" (Ardh El Intikam) d'Anis Djaâd lors de la cérémonie de clôture de la 8e édition du Festival national de la littérature et du cinéma féminins de Saïda organisée samedi au Théâtre régional de la ville Sirat-Boumediène. D'une durée de 91 mn, "Terre de vengeance" relate l'histoire d'un ancien corrompu, Djamel, après 3 ans de prison, tente de se reconstruire une vie plus digne en retournant au village où il espère retrouver son fils. Il se sent perdu après que sa femme a vendu leur appartement de luxe, vidé leurs comptes bancaires et disparu avec leur fils unique. Aidé par sa sœur, Djamel, un homme solitaire et mélancolique, part au village où il décide de se reconvertis en agriculteur. Une manière de reconstruire sa vie en cultivant la terre.

Scénariste et réalisateur, Anis Djaâd a signé son premier court métrage "Le hublot" en 2012, suivi en 2014 de "Passage

à niveau" et du "Voyage de Keltoum" en 2016, avec lesquels il a participé à de nombreux festivals internationaux en Tunisie, en France, en Jordanie et à autant de manifestations culturelles en Algérie. La cérémonie de clôture du Festival national de la littérature et du cinéma féminins a été marquée par la distinction honorifique décernée, à titre exceptionnel, à "Boualem zid el goudam", du regretté metteur en scène Moussa Haddad, véritable figure tutélaire du cinéma algérien, il y a plus de quarante ans, d'après la célèbre pièce de Slimane Benissa.

L'édition de cette année a proposé une série d'activités, notamment des projections de longs et courts métrages, des rencontres littéraires avec d'éminentes écrivaines et réalisatrices algériennes, ainsi que l'accueil de l'écrivain "Yasmina Khadra", en plus de l'organisation d'une master class animée par plusieurs noms, dont l'artiste Safi Boutella.

Pour rappel, la compétition "El Kholkhal d'or" du meilleur long métrage a été or-

ganisée pour la première fois, dans laquelle cinq longs métrages étaient en compétition : 196 mètres du réalisateur Chakib Taleb Ben Diab, La Gare du réalisateur Lotfi Bouchouchi, Deux hommes et un destin du réalisateur Mustafa Ozgum, Boualem Zid El Kadidam du réalisateur Moussa Haddad, et Terre de vengeance du réalisateur Anis Djaâd, qui a remporté le prix.

La cérémonie de clôture a également vu la remise du Prix du roman court à la romancière Hatiba Hajar Nour El Houda pour son roman "Les Ailes des cendres" (Ajnihat Erramad), en langue arabe. Ce prix est dédié aux jeunes écrivaines qui ont abordé dans leurs ouvrages le thème de "La symbolique de la femme dans le patrimoine algérien, du mythe à la mémoire". Également, la romancière Khaoula Haouasnia et les membres du jury du meilleur long métrage ont été honorés, tout comme le romancier Mustapha Bouri et Kheira Hamralain, membre du jury de la catégorie court métrage.

N.C

Le Festival du film méditerranéen de Malte : participation des films de plus de 20 pays

Le Festival du Film Méditerranéen de Malte revient pour sa troisième édition avec plus de 40 films de plus de 20 pays. Se déroulant du 21 au 29 juin à La Valette, la capitale de l'île, le festival a défini la programmation de ses sections Compétition, Hors Compétition et Mare Nostrum.

Les films en compétition comprendront Le Retour d'Uberto Pasolini; le premier film de Rebecca Lenkiewicz, Hot Milk. Pour l'amour d'une femme (Per amore di una donna) du réalisateur italien Guido Chiesa ; Harvest d'Athina Rachel Tsangari et Le Vol du Caravage du réalisateur maltais Joshua Cassar Gaspar.

Des projections spéciales hors compétition incluent Peter Hujar's Day d'Ira Sachs avec Ben Wishaw et Rebecca Hall, le thriller érotique Compulsion de Neil Marshall, situé à Malte, Four Letters of Love avec Pierce Brosnan, Helena Bonham Carter et Gabriel Byrne et Time Travel is Dangerous, narré par Stephen Fry. La section Mare Nostrum revient avec six films explorant la crise climatique et les thèmes environnementaux, notamment Lowland Kid, How Deep is Your Love et ransamazonia. Eli Griff, Rick Carter et Catherine Hardwicke font partie des membres du jury qui participeront également à des Masterclasses pendant le festival aux côtés du réalisateur Joe Carnahan, du producteur Jeremy Thomas et de Glenn Gairnor. Les Golden Bee Awards, qui se tiendront le 29 juin, célébreront 100 ans de cinéma à Malte.

N.C

Ariana Grande rejoint le casting de "Mon beau-père" et moi 4

"Mon beau-père et moi 4" arrivera dans les salles américaines le 25 novembre 2026, avec Ariana

Grande dans un rôle clé aux côtés de Ben Stiller et Robert De Niro, qui reprennent leurs personnages emblématiques.

L'intrigue s'articule notamment autour du fils de Greg Focker (Ben Stiller) et Pam Byrnes (Teri Polo), qui prévoit d'épouser une femme dont le caractère suscite des tensions. John Hamburg, qui a écrit les trois précédents opus, écrit et réalise ce nouveau film.

Sorti en 2000, "Mon beau-père et moi" avait rencontré un large succès en racontant les déboires de Greg Focker, interprété par Ben Stiller, face à son futur beau-père, joué par Robert De Niro. Le film a donné naissance à deux suites : "Mon beau-père, mes parents et moi" en 2004 et "Mon beau-père et nous" en 2010. Le casting d'origine, incluant Blythe Danner et Teri Polo, avait repris son rôle à chaque fois, tout comme Owen Wilson. Les suites avaient également accueilli Dustin Hoffman et Barbra Streisand dans le rôle des parents de Greg.

N.C

Prix littéraires : Paul Murray remporte le Prix Strega Européen 2025

Le Prix Strega Européen a couronné cette année l'écrivain irlandais Paul Murray pour son roman "Il giorno dell'ape", publié en Italie... Le Premio Strega Européo, qui célèbre les voix les plus significatives de la fiction contemporaine traduite, a été créé en 2014, à l'occasion de la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne. Aux côtés de l'auteur, le traducteur Tommaso Pincio a également été distingué, soulignant le rôle fondamental des traducteurs comme passeurs de cultures. Paul Murray s'est imposé parmi cinq finalistes internationaux, retenus pour la richesse et la singularité de leurs ouvrages. Le jury, composé de 25 auteurs italiens ayant marqué l'histoire du Prix Strega, a accordé 11 voix à Il giorno dell'ape. Par ailleurs, depuis sa création, le Prix Strega Européen a récompensé plusieurs voix de la littérature française, notamment en 2024 Neige Sino (Triste Tigre, traduit par Luciana Cisbani, Neri Pozza), en 2023 Emmanuel Carrère (V13, traduit par Francesco Bergamasco, Adelphi), en 2022 Amélie Nothomb (Premier sang, traduit par Federica Di Lella, Voland), en 2019 David Diop (Frères d'âme, traduit par Giovanni Bogliolo, Neri Pozza), en 2016 Annie Ernaux (Les Années, traduit par Lorenzo Flabbi, L'Orma).

N.C

ITÉLÉ

TF1 Le négociateur



Une bande d'amis s'offre une escape game dans un château à l'occasion de l'anniversaire de l'un d'eux.

france 2 Meurtres au paradis



Danielle Bailey arrive tout droit d'Angleterre pour rencontrer en chair et en os Kristian, un homme avec qui elle dialogue depuis un mois sur une application de rencontres.

CANAL+ Plaine orientale



Après la mort de Doumé, Reda tente de couvrir Nacéane. Pour autant, la jeune femme va devoir rendre des comptes au chef de gang Jean-Dominique Guerrieri.

arte Hatari !



Dans un coin de savane au Tanganyika, Sean Mercer dirige une équipe de chasseurs qui fournissent des animaux sauvages aux parcs zoologiques du monde entier.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

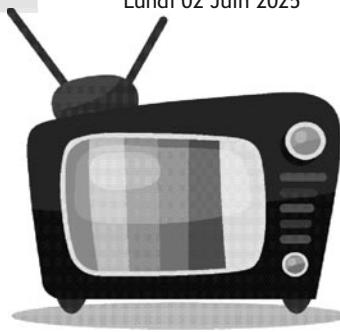
Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



W9 Rock



À San Francisco, le général Hummel est révolté par une série d'injustices dont sont victimes les militaires. Il forme un commando et se retranche sur l'île d'Alcatraz.

Grande lectrice,
Sarah Jessica
Parker assure
lire deux livres
par jour



Sarah Jessica Parker peut ajouter une nouvelle compétence à son CV déjà bien fourni : la lecture ultra-rapide. L'actrice lit actuellement jusqu'à deux livres par jour pour se préparer à son rôle de juge du Booker Prize, l'une des récompenses littéraires les plus prestigieuses du monde anglophone.

"C'est intense de lire [un tel nombre de livres], le volume est difficile à mesurer", a confié l'actrice de 60 ans. "Ce que c'est que d'avoir autant de livres à lire en un mois... C'est quelque chose". Sarah Jessica Parker, qui possède sa propre maison d'édition SJP Lit, reconnaît que cette mission est un honneur et un privilège tout en admettant que c'est épaisant.

Heureusement pour elle, la comédienne peut se consacrer pleinement à cette tâche car son emploi du temps s'est libéré. "Je ne l'ai pas fait l'an dernier parce que je savais que je tournais And Just Like That..., et je savais que cette année j'avais du temps disponible pour lire du matin au soir", a-t-elle ajouté. Cette passion pour la lecture remonte à l'enfance de Sarah Jessica Parker, encouragée par sa mère et transmise à ses trois enfants. "Nous avions toujours une tonne de livres à la maison et nous étions des visiteurs réguliers de la bibliothèque. Nous n'avions pas le droit de quitter la maison sans un livre à la main", a encore raconté l'actrice. "Alors j'en ai fait autant pour mes enfants, qui sont parvenus à la même conclusion, à savoir que les livres sont les meilleurs amis que vous puissiez avoir".

À l'instar de l'actrice Kirsten Dunst, qui a regardé tous les films nominés aux Oscars parce qu'elle est membre de l'Académie, Parker a confié qu'elle lisait actuellement deux livres par jour pour se préparer à son rôle de juge.

TF1 SERIES FILMS Godzilla vs. Kong



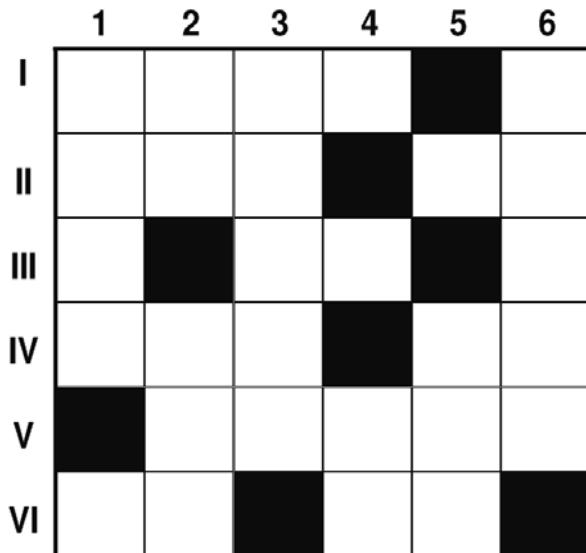
Cinq ans après une bataille épique, Godzilla et King Kong sont les deux grands monstres qui résident désormais sur Terre.

tmc Kingsman : services secrets



Orphelin de père, le jeune Eggsy est un adolescent rebelle qui ne supporte pas le nouveau compagnon de sa mère, un caïd local. Emprisonné après une bagarre, il contacte pour se sortir de ce mauvais pas un certain Galahad.

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyre de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1137

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Giguerait.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Puces d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjetif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 1137

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misere du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu' île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

SNTF

Fin des travaux de rénovation du tronçon Agha - Hussein Dey

La Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) a annoncé la fin des travaux de rénovation de la voie ferrée n°02 sur le tronçon reliant la gare d'Agha à celle de Hussein Dey. Dans un communiqué, la SNTF a précisé que tous les trains partent et s'arrêtent désormais à la gare d'Agha ou à la gare d'Alger. Elle a également indiqué que ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme d'aménagement et de rénovation des lignes ferroviaires de la banlieue d'Alger.

CONSTANTINE

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol des locaux commerciaux

Les services de sûreté de la wilaya (SW) de Constantine, ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs composée de 2 individus, spécialisés dans le cambriolage des locaux commerciaux, a indiqué, hier, ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre les différents types de criminalité, les éléments du 12ème arrondissement de sûreté urbaine ont arrêté 2 individus qui s'adonnaient

au vol de locaux commerciaux, et ce, après avoir reçu une plainte déposée par un propriétaire d'une bijouterie, victime de cet acte criminel dont la valeur financière de produits volés a atteint 48 millions de centimes", a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication et des relations publiques de la SW. Les recherches et les investigations menées ont permis l'identification et l'arrestation de 2 criminels à bord d'un véhicule qui ont été ensuite transférés au siège du service concerné pour le parachèvement des procédures juridiques nécessaires, a-t-on indiqué. L'opération a également permis la saisie du véhicule utilisé à des fins criminelles, a fait savoir la même source.

Après parachèvement de toutes les procédures légales, un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause âgés de 30 et 37 ans qui ont été présentés devant le parquet local pour "constitution d'une association de malfaiteurs

spécialisés dans le vol des locaux commerciaux, déits contre personnes et biens en plus de vol à l'intérieur de local commercial avec exploitation d'un véhicule à moteur", a-t-on noté.

MÉTÉO

Vague de chaleur attendue dans plusieurs wilayas aujourd'hui

Les services météorologiques prévoient, pour aujourd'hui, des températures très élevées, dépassant les 40°C sur les côtes ouest et centre. Elles atteindront jusqu'à 47°C dans les wilayas de l'intérieur du pays. Une alerte des mêmes services a précisé que les wilayas

concernées par cette vague de chaleur sont : El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès et Alger. De son côté, la Direction Générale de la Protection Civile a recommandé la prudence en raison de la montée des températures dans certaines wilayas du pays. Elle a aussi rappelé les consignes de prévention pour éviter les dangers liés à la vague de chaleur et pour savoir comment réagir face à ce genre de conditions météorologiques.

Par ailleurs, les modèles numériques de surveillance météorologique ont indiqué, hier, que les jours de l'Aïd al-Adha connaîtront une hausse très sensible des températures. La carte météorologique montre qu'à partir de vendredi 6 juin et jusqu'à dimanche 8 juin, jour de l'Aïd al-Adha, une masse d'air très chaud, accompagnée de températures exceptionnelles et records, bâclera la majorité des wilayas du pays, sans exception.

TISSEMSILT

Décès du Moudjahid Abderrahmane Ghaleb

Le Moudjahid Abderrahmane Ghaleb est décédé dimanche dans la commune de Lardjem (wilaya de Tissemsilt), à l'âge de 82 ans, a indiqué la Direction des moudjahidine et des ayants droit. Selon la même source, le défunt, né en 1943 dans la région de Lardjem, avait rejoint la glorieuse Guerre de libération dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la première zone, de la troisième région de la wilaya IV historique. Il était membre de l'organisation ci-

vile du Front de libération national (OCFLN) de 1960 jusqu'à l'indépendance. La dépouille du défunt sera inhumée dimanche après la prière d'El-Asr, au cimetière de la commune de Lardjem, a-t-on fait savoir. En cette douloreuse occasion, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Tissemsilt, Abdelkrim Khodri, a adressé ses condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à la famille révolutionnaire.

DJELFA

4 morts et 4 blessés dans un accident de la route

Quatre (4) personnes sont décédées et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile. Les secours de l'unité secondaire de la wilaya déléguée de Messaâd sont intervenus suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, sur l'axe de la RN 1B en direction de la wilaya de Touggourt, a indiqué le chargé de communication à la direction locale de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher.

L'accident a causé la mort de quatre (4) personnes âgées de 26 à 60 ans et, quatre (4) autres âgées entre 25 et 35 ans ont été blessées. Ces dernières ont reçu les premiers soins nécessaires, sur place, avant d'être évacuées vers l'hôpital de la ville. Les dépourvues des victimes ont été transférées à la morgue du même établissement hospitalier, a ajouté le lieutenant Abderrahmane Khadher. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

OMS

Appel à interdire les produits du tabac à base de nicotine aromatisée

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé les gouvernements et les pays membres à interdire tous les produits du tabac à base de nicotine aromatisée y compris dans les cigarettes, les sachets de nicotine et les cigarettes électroniques afin de protéger les jeunes contre l'addiction et les maladies associées à ces produits. Dans un document intitulé "les arômes rendent les produits du tabac plus attractifs" publié à l'occasion de la journée mondiale sans tabac qui coïncide avec le 31 mai de chaque année, l'OMS a souligné que les arômes comme le menthol, le chewing-gum ou la barbe à Papa masquent le goût âpre des produits du tabac et à base de nicotine, faisant de ces produits toxiques de véritables appâts pour les jeunes. Elle a

ajouté que les arômes rendent non seulement l'arrêt du tabac plus difficile, mais ils sont également associés à de graves maladies pulmonaires.

Selon l'OMS, plus de 50 pays ont interdit le tabac aromatisé et plus de 40 pays ont interdit la vente des cigarettes électroniques dont 5 d'entre eux interdisent spécifiquement les dispositifs jetables et 7 les arômes pour cigarettes électroniques, précisant que les accessoires aromatiques restent en grande partie non réglementés. L'OMS a rappelé que les produits du tabac, y compris les produits du tabac chauffés, exposent les utilisateurs à des substances chimiques cancérogènes et doivent être strictement réglementés. Chaque année, environ 8 millions de décès dans le monde sont liés au tabac.

AUDIOVISUEL

L'ANIRA dénonce les dérapages de 3 chaînes de télévision



L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a mis en garde, samedi dans un communiqué, contre la prolifération de pratiques médiatiques non professionnelles au sein de certaines chaînes de télévision, lesquelles portent atteinte à la conscience citoyenne et sapent profondément les efforts nationaux déployés pour lutter contre le charlatanisme et la sorcellerie. L'Autorité a affirmé qu'elle "suit avec la plus vive préoccupation et un profond mécontentement la prolifération de certaines pratiques médiatiques non professionnelles qui affectent la conscience des citoyens et sapent particulièrement les efforts nationaux visant à lutter contre le charlatanisme, la sorcellerie et la promotion de la superstition". Il a été "constaté avec le plus grand regret que la chaîne Ennahar TV a diffusé une nouvelle déclaration controversée, dans le cadre de l'émission "Paparazzi", où un artiste réputé prétendait être victime de "sorcellerie", faite par ses pairs pour entraver sa carrière artistique", a-t-elle indiqué.

L'ANIRA a également relevé la diffusion par Echourouk News TV, le 17 mai, d'un épisode de l'émission "Rak fi Tahrik", dont "l'inuité, une personne qui manque de connaissances et de discernement, en étant même incapable de réciter correctement les sourates et les versets coraniques, a proféré un discours irresponsable et contraire à la conscience publique, notamment en affirmant que les pays occidentaux doivent leurs progrès à l'exploitation des djinns". A ce sujet l'autorité prévenu qu'il s'agit là de "propos incongrus contraires à la logique et à la raison, qui font la promotion directe de discours superstitieux incompatibles avec les données scientifiques et les valeurs religieuses, et une violation des exigences du ser-

vice public". Dans le même sillage, elle a évoqué "une entrevue, diffusée le 27 mai, sur la chaîne El Hayat TV d'une personne faisant la promotion de concepts non prouvés scientifiquement, sans recourir à l'expertise des spécialistes de la médecine ou de la science pour donner un avis savant et éclairé, dans un manquement total au devoir d'objectivité".

Tout en réaffirmant son devoir de protéger l'opinion publique contre la désinformation, l'ANIRA a condamné fermement "ce dérapage professionnel et met en garde toutes les institutions audiovisuelles contre le risque de succomber à de telles dérives dangereuses...». "Après avoir écouté les représentants légaux des chaînes susmentionnées, l'ANIRA exige de mettre un terme à ces pratiques non professionnelles et de bannir toute forme de folklorisation médiatique", selon la même source.

HADJ 2025

Lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé, via le portail électronique "Bawabetelhadj", un service permettant de localiser les camps à Mina et Arafat, au profit des pèlerins algériens concernés par la saison du Hadj 2025, a indiqué, hier, un communiqué du

ministère. «Le lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat vise à permettre au pèlerin de repérer facilement l'emplacement de son camp aux Lieux Saints, avec un simple clic sur le numéro du bureau auquel il appartient, apparent sur "Bawabetelhadj"», a précisé la même

source. En cliquant sur le numéro du bureau, le pèlerin pourra, grâce à un lien de localisation via le service du Système mondial de positionnement +GPS+, repérer avec précision et exactitude l'emplacement de son camp, que ce soit à Arafat ou à Mina», a conclu le communiqué.